

Le rêve brisé du curé Antoine Labelle

Volume 4, numéro 2 bis, janvier 1999

Villages et rivières du Québec

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/11325ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La Fédération des sociétés d'histoire du Québec

ISSN

1201-4710 (imprimé)

1923-2101 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

(1999). Le rêve brisé du curé Antoine Labelle. *Histoire Québec*, 4(2 bis), 26–29.

Le rêve brisé du curé Antoine Labelle

Parmi les propagandistes et les précurseurs du développement régional au Québec, il faut citer le nom du curé Antoine Labelle. Le présent document n'a pas pour objectif de dresser le bilan de son action mais de faire connaître l'homme à travers ce qu'en disait L'Écho des Deux-Montagnes au lendemain de sa mort. À la suite de ce compte-rendu, quelques notes tirées de L'Avenir du Nord rappellent que ce grand curé aurait vivement souhaité devenir le premier évêque du « nouveau » diocèse de Saint-Jérôme.

Notre journal a paru trop tôt la semaine dernière pour pouvoir publier une longue bibliographie [sic] de l'ardent patriote qui vient de disparaître, du saint prêtre qui vient de mourir; mais nous donnons des détails aussi complets que possible dans ce présent numéro.

La vie

Le curé Labelle est né à Sainte-Rose, de parents pauvres, le 14 novembre 1834. Antoine Labelle – son père – découvrant en son fils des dispositions remarquables pour l'étude, l'envoya au séminaire de Sainte-Thérèse où, à la fin de ses études classiques, le jeune séminariste se voua pendant trois ans à l'enseignement.

De cet établissement, le professeur passa au grand séminaire de Montréal et, à l'âge de 22 ans, il reçut l'ordination des mains de Mgr Pinsonneault, dans son village natal. Ses débuts dans la prêtrise eurent lieu au Sault-au-Récollet.



Le curé Antoine Labelle

Plus tard, le jeune vicaire fut envoyé au curé Morin de Saint-Jacques-le-Mineur. Enfin, en 1859, il monta en grade et fut chargé de la cure de Saint-Antoine-Abbé, qui doit à ses démarches énergiques sa première charte municipale.

Quatre ans plus tard, nous retrouvons M. Labelle à la cure de Lacolle où il eut de grands obstacles à surmonter. Mais grâce à son énergie et à son caractère conciliant, le curé sut si bien aplanir les difficultés que, lorsqu'il partit de cette paroisse, en 1868, tous les habitants, sans distinction de croyance religieuse, s'unirent pour lui donner des preuves de leur attachement.

M. Labelle se trouvait à Lacolle, en 1866, aux jours de l'invasion des *Fenians*. Ce fut pour lui une occasion de montrer

son patriotisme ardent et sa nature bouillante. Le curé souffla dans l'âme de ses paroissiens l'ardeur de la résistance et ne parla de rien moins que de se mettre à la tête des troupes de volontaires pour repousser cette invasion si peu provoquée.

Ce fut donc en 1868 que le curé Labelle quitta Lacolle pour s'installer au presbytère de Saint-Jérôme. Ce village n'était pas alors ce qu'il est aujourd'hui et il est

fort douteux qu'il eût reçu tout le développement qu'il a pris dans ces dernières années, si M. Labelle n'y avait jamais mis les pieds.

Mais les soins que demandaient les intérêts de ses paroissiens ne suffisaient pas à la nature énergique du curé. Il se mit à parcourir les contrées immenses et à peu près inconnues alors, qui s'étendent au nord de ce comté. Il en étudia avec soin les ressources agricoles. Son imagination vit des campagnes fertiles là où ne se trouvaient que des forêts vierges, et des villages prospères dans les sites affreux où ne s'élevaient que des rochers.

M. Labelle se mit bravement à l'œuvre; il intéressa à son oeuvre les ministres et les financiers. Il rêva de relier par un chemin de fer Montréal à Saint-

Jérôme et de prolonger même cette voie jusqu'aux points les plus éloignés de cette contrée. Ce rêve est déjà en bonne voie d'exécution.

Le zèle de ce digne curé, doublé d'un excellent colonisateur, alla si loin que son supérieur hiérarchique crut devoir lui rappeler, un jour, dans l'espoir de tempérer son ardeur, que *les voies du Seigneur ne sont pas des voies ferrées!*

Quoiqu'il en soit de la vérité de cette anecdote, M. Labelle ne s'est pas arrêté un seul jour dans l'exécution de ses projets. Il a entrepris la colonisation des contrées du lac Témiscamingue où l'on peut raisonnablement espérer voir, dans quelques années, une nombreuse population de cultivateurs comme celle qui a fait la richesse des rives du lac Saint-Jean.

L'infatigable ardeur du Père Labelle lui permettait de mener en même temps à bonne fin vingt entreprises difficiles. C'est ainsi qu'on l'a vu faire construire dans sa paroisse un très beau collège, entreprendre la fondation de la succursale de l'université Laval à Montréal, créer dans notre ville la Loterie Nationale dont les revenus étaient destinés à l'oeuvre de la colonisation, préparer, après l'incident Guibord, le projet de loi qui devait concilier les idées de l'Église et celles de l'État sur la question des cimetières et encourager l'érection des hauts fourneaux dans cette partie de la contrée qu'il avait prise sous sa protection, qui est si riche en dépôts de minerais.

Pendant un hiver rigoureux, ayant été informé qu'un grand nombre de familles de notre ville n'avait pas les moyens de s'acheter du bois, le curé Labelle s'adressa en termes émus à ses paroissiens; il les convertit à ses propres sentiments en leur soufflant l'esprit de charité, et l'on vit un jour le curé arriver à Montréal suivi d'une longue file de traîneaux chargés de bois qu'il distribuait lui-même aux plus nécessiteux, au milieu des manifestations attendries de la foule.

Pendant que la charité du Père Labelle se déployait sous tant de formes aimables, cet homme éminent apportait une négligence extrême aux soins de ses propres intérêts, à son confort même.

On raconte à ce sujet qu'alors qu'il était déjà sous-ministre, un brave homme de protestant qui demeure à Québec, choqué dans ses idées de convenance officielle, à la vue de la soutane rapée du fonctionnaire, lui fit présent de \$ 30 pour acheter une soutane neuve. Le curé était d'un caractère trop noblement fier pour s'offusquer de cette offre pécuniaire. Il accepta cet argent avec toute la simplicité d'un grand chrétien; seulement, il le distribua aux pauvres et il continua à porter sa vieille soutane.

Le 19 novembre 1884, lorsque le di-gne curé célébra le 50^e anniversaire de sa naissance, les témoignages d'affection qu'il reçut en cette occasion d'une foule de citoyens éminents, dans laquelle se confondaient les rangs, les nationalités et les croyances religieuses, donnèrent une idée de la popularité dont cet homme jouissait déjà.

Depuis cette date, le nom du Père Labelle est devenu de plus en plus connu parmi



Le curé Antoine Labelle (au centre) et quelques pionniers de Saint-Jérôme sont photographiés ici aux «Chutes Wilson» alors désignées sous le nom de «Chutes Saunderson».

nous. M. Mercier a voulu tirer parti de cette popularité, ainsi que des aptitudes remarquables du curé pour les entreprises de colonisation et il en a fait son sous-commissaire de l'agriculture. Le rôle qu'il a rempli comme député ministre d'agriculture est admirable. Son oeuvre durera pour l'avantage et du cultivateur et du colon.

La mort

Mgr Labelle a succombé des suites d'une hernie étranglée. Bien qu'apparemment en assez bonne santé et vacant avec son activité habituelle à ses nombreuses occupations jusqu'à ces derniers jours, il souffrait de plus en plus d'une maladie des intestins dont il était affligé depuis quelques années. Un pressentiment dont il s'était ouvert à quelques amis intimes, lui disait que sa fin était proche. Il avait même, il y a une quinzaine de jours, écrit ses dernières volontés.

Vendredi, sa maladie prit une tournure grave, qui inspira immédiatement de sérieuses inquiétudes à ses amis. Les journaux du matin, samedi, annonçaient sa maladie dangereuse, mais qui aurait pu songer que la mort eût sitôt raison de cette puissante constitution? Le Dr Al-

phonse Hamel, qui lui donnait les soins médicaux, fit mander, samedi soir, ses confrères les docteurs Ahern et Catelier, et une opération chirurgicale fut considérée comme le moyen suprême de sauver le malade.

Mgr Labelle fut mis sous l'influence du chloroforme par le Dr Hamel et les deux chirurgiens distingués pratiquèrent l'opération avec succès. Il était alors quatre heures de l'après-midi. Pendant deux heures le malade éprouva un mieux bien sensible. Il conversait même avec gaieté, partageant l'espoir des médecins. Vers six heures cependant, il commença à faiblir. Un examen du pansement constata que tout était en ordre. Mais les symptômes devinrent de plus en plus inquiétants et dès neuf heures du soir tout espoir était perdu.

Mgr Labelle est mort sans agonie. Il a conservé jusqu'au dernier moment sa pleine connaissance et même cette bonne humeur qui le caractérisait. On rapporte même son dernier bon mot: «C'est, dit-il, la fête des Saints Innocents; on en recevra bien, j'espère, un de plus au ciel.» Un révérend père Jésuite l'a assisté et lui a administré les derniers sacrements de l'Église.

Sa plus constante préoccupation durant ses dernières heures a été le souvenir

de sa pauvre vieille mère qui demeure à Saint-Jérôme. Il a manifesté à plusieurs reprises le regret de mourir sans la voir. C'était le premier Jour de l'An qu'il passait loin d'elle.

La dépouille mortelle du regretté défunt a été transportée hier après-midi, de la maison mortuaire, rue Sainte-Ursule, No 26, à la chapelle de la congrégation de la Haute-Ville. Dans la foule qui assistait à la translation des restes, on remarquait les honorables MM. Garneau, Shehyn, Duhamel, C. Langelier, D.A. Ross, Rhodes, Joly, sénateur Pelletier, sénateur Baillargeon, etc. Une délicate attention du colonel Rhodes avait couvert la tombe de splendides fleurs

aujourd'hui à dix heures. Avec celles de Sir Georges-Étienne Cartier et de Mgr Bourget, ce sont les plus belles, les plus imposantes qui se soient faites dans le pays. Quelques minutes avant dix heures, un train spécial amenait de Montréal et jusque des extrémités de la province douze chars remplis de personnes qui venaient prendre part à la cérémonie. L'affluence des étrangers était telle qu'on dût défendre l'entrée de l'église à une foule énorme de citoyens de Saint-Jérôme et des paroisses voisines. Les apprêts funèbres de l'église dépassaient en richesse et en éclat tout ce qu'on peut imaginer. Toutes les grandeurs de la mort étalaient leur sombre majesté. L'office fut célé-

tendues. Après le sermon divin, le corps fut déposé dans un somptueux char funèbre venu de Montréal et traîné par huit chevaux. Il était précédé des chantres, de la fanfare -l'Harmonie de Montréal- qui exécuta ses meilleures marches funèbres et des gardes de Salaberry en tenue de deuil. Le deuil était conduit par les honorables J.A. Chapleau, H. Mercier, W. Prévost et Duhamel, MM. les maires Leclair et Montigny, et MM. Paquin et Charbonneau, marguilliers.

Dans le défilé, six sarcophages d'une grande richesse, traînés chacun par deux chevaux revêtus de noir, étaient surmontés d'ornements et produisaient un effet saisissant. On remarquait parmi ces ornements les habits officiels de Mgr Labelle, une colonne brisée en fleurs naturelles présentées par la fabrique, un écusson en fleurs naturelles portant la devise de Mgr Labelle, présenté par le cercle Saint-Antoine, deux croix en fleurs naturelles présentées par la ville de Saint-Jérôme et M. J.-B. Rolland, une gerbe et une faucille au pied en fleurs naturelles présentées par la paroisse de Saint-Jérôme, un coussin en fleurs naturelles avec inscription, présenté par l'hon. J.A. Chapleau, une ancre en fleurs naturelles présentée par G.A. Nantel M.P., trois couronnes en fleurs naturelles présentées par M. C. Globensky, de Saint-Eustache, le Club National de Montréal et le président du comité des chemins de Montréal.

La foule qui accompagnait le char funèbre au cimetière était innombrable et formait une colonne qui s'étendait à perte de vue. Toutes les maisons sur le parcours de la procession funèbre étaient tendues de draperies de deuil. De distance en distance, se dressaient des arches vêtues de noir portant de magnifiques inscriptions. Au cimetière, on déposa les restes du curé Labelle dans la chapelle et après le chant du *Libera* par le chœur de Montréal, ils furent descendus dans le caveau de l'oratoire.

Les élèves de Saint-Jérôme qui étudiaient au collège de Sainte-Thérèse et de Sainte-Marie de Montréal, avaient obtenu un congé pour ce jour-là et étaient présents aux funérailles.

L'Écho des Deux-Montagnes
15 janvier 1891



Déjà, à la fin du XIX^e siècle, la rue Legault était devenue l'une des plus importantes artères commerciales de Saint-Jérôme.

naturelles. La translation des restes de Mgr Labelle à Saint-Jérôme s'accomplit en train spécial de Québec.

Une foule énorme s'était portée à la gare de Saint-Jérôme, à l'arrivée du train; elle se forma en procession jusqu'au presbytère où l'on accourut de partout pour vénérer les traits du regretté curé. Dans la soirée, des assemblées se tinrent pour commencer les préparatifs des funérailles. M. Beulac, de Montréal, décora la chapelle ardente, mardi soir. Mercredi, à 4 hres après-midi, le corps de Mgr Labelle fut transféré en grande pompe à l'église paroissiale. On y récita l'office des morts et les chantres exécutèrent le *Libera*. Les funérailles de Mgr Labelle ont eu lieu

bré par Sa Grandeur l'Archevêque Duhamel, d'Ottawa, assisté de M. Aubry, diacre, et de M. Lonergan, sous-diacre. Il y avait plus de cent cinquante prêtres dans le chœur.

Un chœur très puissant de Montréal exécuta, sous la direction de M. Chs Labelle, la messe de Requiem de Perrault. À l'élévation, M. Tancrede Trudel, ténor en renom, chanta avec beaucoup de succès un *Pie Jesu* de M. Chs Labelle, accompagné par le chœur, à bouche fermée. Après l'Évangile, l'abbé Proulx, de Saint-Lin, un des plus intimes compagnons du curé Labelle, annonça une collecte et en profita pour faire au sujet du défunt une des allocutions les plus éloquentes que nous ayons encore en-

Le rêve brisé

Le curé Labelle : ses projets, ses prédictions. Il y a quelques années, le curé Labelle, dont le cerveau sans cesse en travail enfantait tous les jours des projets nouveaux, faisait part au public de conceptions étonnantes. On fut frappé du génie de cet homme qui prévoyait à l'avance les développements de son pays. Et aujourd'hui que ses prédictions se réalisent ou deviennent de fait possibles, nous sommes forcés de reconnaître que la mort nous a enlevé trop tôt une gloire nationale. N'est-ce pas lui qui a prévu, le premier, que Longueuil deviendrait le Brooklyn canadien-français, communiquant avec Montréal par un pont énorme jeté sur le Saint-Laurent et s'appuyant sur l'île Sainte-Hélène?

Et ces évêchés qu'on parle de créer à Joliette, à Longueuil et à Saint-Jérôme, le curé Labelle n'en a-t-il pas, il y a dix ans, démontré la nécessité à brève échéance?

Notre vieille église serait depuis longtemps remplacée, sans l'opposition du curé Labelle. C'est qu'il voyait dans Saint-Jérôme la ville mère des cantons du Nord et qu'à ce titre il faudrait avant peu en faire le siège épiscopal d'un nouveau diocèse, et il voulait épargner à ses paroissiens une lourde charge qui raisonnablement devait être supportée par le nouveau diocèse.

Mgr Fabre, de son vivant, s'est toujours opposé au morcellement de son archidiocèse et les plans du curé Labelle lui paraissaient irréalisables. Aujourd'hui, ils sont morts tous les deux, et les conceptions du plus humble prennent corps, s'imposent à l'attention du public. En justice pour Mgr Fabre, il faut dire qu'il avait sa cathédrale à terminer, et il n'avait pas trop d'un immense territoire et d'une population nombreuse pour contribuer au parachèvement du somptueux monument.

Maintenant, les syndics de Saint-Jérôme veulent commencer au printemps les travaux de la nouvelle église. Certes, nous admettons que le besoin en est urgent. Celle que nous avons, si elle ne menace pas encore ruine, n'est presque pas habitable l'hiver. Mais vu les circonstances, nous croyons pouvoir émettre l'avis qu'il vaudrait mieux ne pas se presser et attendre les événements.

Si, comme il est très probable, la division de l'archidiocèse se fait, n'allons pas de gaieté de cœur, nous charger les épaules d'une lourde dette dont nous pourrions faire partager le fardeau à nos paroisses soeurs.

L'Avenir du Nord, 10 janvier 1897.

Un évêché à Saint-Jérôme : le rêve du curé Labelle près de se réaliser. Y a-t-il un seul Canadien sincère et patriote qui n'admette sans aucune hésitation que le curé Labelle n'ait conçu les plus beaux plans et n'ait rêvé les plus belles destinées pour son pays?

Pourquoi notre ville a-t-elle couru dans la voie du progrès? Pourquoi avons-nous une ligne de chemin de fer qui nous rapproche des grands centres et se prolonge même jusque dans les montagnes? Pourquoi le Nord s'est-il si rapidement développé? Pourquoi soixante villages ont-ils surgi comme par enchantement dans ce Nord inconnu il y a à peine quarante ans?

Pourquoi la colonisation de notre province a-t-elle pris un élan si vigoureux en quelques années, si ce n'est parce que le curé Labelle était là, mettant au service de la religion et de la patrie, les vastes espaces de son intelligence, la vigueur de ses sains raisonnements, les qualités exquises de son grand cœur, l'immense influence qu'il possédait sur les Anglais, les Canadiens, les protestants et les catholiques?

Eh bien! Un tel patriote, un tel génie pouvait-il se tromper lorsqu'il travaillait de toute son énergie à créer un évêché à Saint-Jérôme, la vraie métropole du Nord, dont la réelle importance et le brillant avenir la mettent au-dessus de ces petites rivalités que d'aucun tentent en vain de lui susciter.

C'est donc sans surprise et avec une véritable joie que nous apprenons la division probable du diocèse de Montréal et la création d'un évêché à Saint-Jérôme. Les retards apportés dans la nomination du nouvel archevêque de Montréal, seraient même dus en grande partie à ce remaniement topographique au diocèse actuel. Joliette deviendrait aussi le siège d'un nouvel évêché de sorte que l'archidiocèse de Montréal serait divisé en trois.



La cathédrale de Saint-Jérôme.

(Photo Gilles Boileau)

L'église que nous construisons en ce moment portera peut-être le nom de cathédrale même avant son achèvement. Ce jour-là il nous semblera voir partout la figure souriante et épanouie de notre grand patriote, de notre cher curé Labelle.

L'Avenir du Nord, 5 juin 1897

Nouveaux évêchés : un à Joliette et l'autre à Valleyfield. Il y a longtemps qu'on annonce des divisions de diocèse et des créations d'évêchés, mais sans succès. Cependant hier, les rédacteurs de *l'Écho des Deux-Montagnes* ont reçu une lettre d'un compatriote actuellement à Rome, et ce dernier nous donne comme officielle la fondation des évêchés de Joliette et de Valleyfield.

Le titulaire de l'évêché de Joliette est le chanoine Lesage, ancien curé de Chambly, et le titulaire de Valleyfield est M. le grand vicaire de Montréal. C'est statué, c'est définitif.

Adieu donc les rêves légitimes de St-Jérôme, les espoirs caressés par le regretté curé Labelle. Cette nouvelle va prendre les populations du nord par surprise et va jeter le désenchantement et la désillusion un peu partout dans notre district.

L'Avenir du Nord,

17 septembre 1897 ■